

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	9 (1880)
Heft:	10
Rubrik:	Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Elle ne put répondre bien entendu, et elle fût également restée muette si ont lui eût demandé quelle était autrefois l'industrie de cette ville. Cependant nous savons que Pergame fournissait le monde de parchemin (*pergamena charta*)

« A mon sous-maître, très intelligent, ai-je dit, le prêtre chargé de l'examen religieux dit : « Récitez-moi les bénédicteuses. » Le jeune homme ne paraît pas comprendre : « Vous savez ? Bienheureux les pauvres... » Grâce à cette branche de salut le patient put débiter le *Sermon sur la Montagne*.

« Au même examen, vint le tour de la géographie ; le même personnage qui, à une autre session amena le quiproquo sur *dom* lui posa des questions n'ayant aucun rapport avec la science, si locale qu'on la suppose :

« — Quels sont les barrages de la Civre ? (Rivière qui se jette dans l'Yonne en amont d'Auxerre). — Quelle est l'attitude de la ville d'Auxerre ? (Cette ville, bâtie en amphithéâtre au bord de l'Yonne, présente une grande différence de niveau entre les quais et la partie élevée de la ville). — Quelle pente maxima donne-t-on aux routes ? — Quelle est la ville la plus élevée de France ? — Briançon ? répond l'interrogé. — Existe-t-il des villages à une plus grande altitude ? » etc., etc.

On avouera que voilà des questions bien faites pour déconcerter les jeunes gens.



CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Notre commune vient d'être parcourue par certain colporteur qui présente diverses publications, une entre autres sous le titre : *Ami de la famille*. Il m'a suffi d'y jeter un coup d'œil pour m'assurer que ce soi-disant ami de la famille mériterait bien plus justement le titre d'empoisonneur de la famille.

C'est un ouvrage de médecine paraissant en fascicules, qui sous le manteau de la science, cherche à allécher la curiosité publique par mille crudités et par des révélations malsaines propres à souiller l'imagination et à exciter de mauvais instincts.

Ce colporteur a voulu me faire croire que plusieurs jeunes instituteurs s'y étaient abonnés. Je connais trop l'esprit religieux et la délicatesse de conscience de nos chers régents pour croire à cette assertion. Mieux que moi, ils savent qu'étant les gardiens de la moralité publique, loin de contribuer de leur argent à la diffusion de pareilles publications, il est de leur devoir d'en détourner les familles.

Veuillez agréer, etc.

Un père de famille.

